

Le Combat Social

FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N°1-2022 (Janvier 2022) | 1 €





L'éditorial de Catherine Rochardeau

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr

www.fo49.fr

Inscrit à la CPPAP
n° 0725507442

Directrice de
publication :
Catherine ROCHARDEAU.

Sommaire

- 2 Edito de Catherine Rochardeau
- 3 Assemblée Générale UL de Saumur et Voeux
- 4/5 Mobilisations du 27 Janvier et Guadeloupe
- 5 Interview Marc Tardy FO défense et Mobilisation du 13 décembre dans les organismes sociaux
- 6 Interview de Jean-Pierre Seno
- 7 Interview Secrétariat UL Cholet
- 8 VYV 3 PDL
- 9 Manifestations Retraités du 2 Décembre
- 10 Manifestations du 13 Janvier

Un seul mot d'ordre : tous en grève le 27 janvier !

Bientôt 2 années pendant lesquelles, pour pallier la destruction des services publics et particulièrement de l'hôpital public qui a vu plus de 5700 lits fermés en 2020, l'ensemble de la population vit au rythme des décisions du gouvernement et des restrictions de libertés qu'il impose au nom de la propagation du virus.

La violence de la répression du gouvernement face aux grévistes en Guadeloupe, comme il l'a fait contre les Gilets Jaunes, la division qu'il tente d'instaurer dans la population en opposant les vaccinés aux non vaccinés traduit sa volonté d'aller au bout de sa politique de remise en cause de nos droits et garanties, de destruction de l'édifice social tel qu'il existe depuis 1945 et que les syndicats ont contribué à améliorer pendant des décennies par la négociation.

Cette année 2022 commence dans un désordre indescriptible dans l'éducation nationale avec un protocole sanitaire qui frise par moment le ridicule. Plus aucun enseignant, aucun parent d'élève n'est capable de s'y retrouver dans les délais pour tes-

ter les enfants. À cela s'ajoute le manque cruel d'enseignants tant dans le 1er degré que dans le secondaire. C'est ainsi que le 13 janvier tous les syndicats ont appelé à la grève. Grève massive puisque par endroit plus de 80 % des écoles étaient fermées, et une grève soutenue par toute l'interprofessionnelle. Cette grève aura fait vaciller le ministre Blanquer qui a tenté dans un 1er temps de minimiser la puissance du mouvement mais au final a reçu les syndicats. Les annonces faites ne sont pas à la hauteur des revendications portées et les personnels n'ont pas dit leur dernier mot tant l'exaspération est à son comble.

Cette situation n'est pas isolée : dans la fonction publique hospitalière, le combat pour les postes, les lits est loin d'être terminé ; dans la fonction publique territoriale, les agents se battent contre l'augmentation du temps de travail sans compensation par l'augmentation de salaire.

Les journées de grève se multiplient dans de nombreux secteurs tant au niveau local que national.

— 2 décembre : plus de 20 000 retraités à Paris pour le pouvoir d'achat

— 4 décembre : 4000 hospitaliers à Paris contre les ferme-

tures de lits

— 6 décembre : grève massive chez les agents des routes en Ile de France,

— 7 décembre, 11 janvier 2022 : grève massive des salariés de l'action sociale

— 13 décembre : grève à la sécurité sociale avec plus de 50 % de grévistes à la CAF de Maine et Loire

— 14 et 15 décembre : agents territoriaux notamment ATSEM et animateurs

— 15 décembre : grève nationale inédite dans la justice

— 17 décembre : grève dans la SNCF très suivie dans le Réseau Nord Paris

Grève dans le secteur Enfance et Accompagnements dans le groupe Vyv, qui est victorieuse, la direction a abandonné son projet de changement de convention collective pour réduire les droits et les garanties collectives des salariés.

Cette liste n'est pas exhaustive, tant la situation est tendue dans bon nombre de secteurs. La priorité à cette étape, ce sont bien les salaires face à l'inflation qui atteint 2,8 %. L'augmentation de 0,9 % du SMIC au 1er janvier est une bien mince

EN DIRECT DES SYNDICATS

compensation face à l'envolée des prix de l'énergie, des carburants, des produits de consommation courante. De l'argent, il y en a, il suffit de regarder les milliards qui sont redistribués aux actionnaires! Il y a urgence à ouvrir des négociations dans toutes les branches comme il y a urgence à revaloriser le point d'indice dans la fonction publique. Le gouvernement doit donner l'exemple!

Le 27 janvier la journée de grève à l'initiative des confédérations CGT, FO, de la FSU, de Solidaires et des organisations de jeunesse UNEF et UNL est un point d'appui considérable pour les salariés du public et

du privé. Nous le savons c'est par la grève puissante et massive que nous obtiendrons satisfaction et que nous les ferons reculer.

Plus que jamais partout organisons des assemblées générales, des réunions de services, d'ateliers pour discuter des revendications et des moyens pour obtenir satisfaction sur toutes nos revendications.

Catherine Rochard et les membres du bureau de l'UD FO du Maine et Loire, vous adressent leurs **meilleurs vœux pour 2022**, année de revendications, de résistance, de défense de notre liberté et notre indépendance!



Nous réclamons le pain pour tous, la science pour tous ; pour tous aussi l'indépendance et la justice !

Louise Michel

AG de l'Union Locale FO de Saumur 2021

L'Assemblée Générale 2021 de l'UL FO de Saumur s'est tenue dans les locaux de la Bourse du travail de Saumur, mercredi 15 décembre 2021, en présence de Catherine Rochard.

Le rapport d'activité 2021 a rendu compte des mobilisations dans les secteurs du Saumurois où FO est particulièrement implantée, et des initiatives interprofessionnelles que l'UL a soutenues. La bagarre avec l'UL CGT de Saumur pour la défense du service public républicain est toujours d'actualité (plus de 500 signatures de la pétition). Les demandes d'audiences sont en cours. Le rapport a été voté à l'unanimité comme celui de trésorerie.

Les projets de développement pour 2022 se portent sur le secteur privé, les implantations de FO étant présentes surtout dans la fonction publique (territoriale, enseignement, hôpital, défense, police municipale). L'UD nous a proposé d'ores et déjà son appui pour développer le syndicalisme indépendant dans les secteurs de l'agriculture et de la métallurgie.

Le bureau continuera à se réunir mensuellement. Il a été élu à l'unanimité.

Bureau UL Saumur 2022 : Morgane Moureaux (secrétaire), Bruno Moisy (secrétaire adjoint), Nicolas Cabaret (trésorier), Dany Rosier (archiviste), Audrey Quentin (membre), Evelyne Penard (membre), Carole



Bourdier (membre), Charlotte Versaveau (membre), Freddy Salmon (membre), Daniel Giraud (membre)

ACTUALITÉS

Jeudi 27 janvier 2022 Grève nationale interprofessionnelle Pour nos salaires, pour les emplois !



A lors que le CAC 40 dépasse son pic de l'année 2000 et s'envole de 30 % en 2021 avec plus de 50 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires, les salaires, pensions et allocations ne cessent de baisser au regard de l'inflation.

Les marchés financiers et actions en bourse ne se sont jamais si bien portés. Par exemple, Apple a atteint un record de 3000 milliards de dollars de capitalisation boursière, soit 400 milliards de plus que le PIB de la France.

L'augmentation constante du coût de la vie rend la situation intenable pour nombre de jeunes, de salariés et de retraités.

De nouveau, l'INSEE donne une hausse de l'inflation à + 2,8 % pour l'année 2021, et prévoit +2,7 % pour 2022, tandis que le SMIC lui n'augmente que de 0,9 % en ce mois de janvier avec un rattrapage de 2,2 % en octobre dernier.

Pour les salaires et les conditions de travail, les grèves et manifestations se multiplient dans tous les secteurs : dans le secteur médico-social (CHU, EPHAD,...), à la Sécurité sociale le 13/12, chez les retraités avec une manifestation nationale le 02/12, chez les ATSEM et animateurs, les agents territoriaux le 14 et 15/12, dans le groupe VYV, dans les grandes surfaces, chez les agents des routes et de la SNCF, dans la justice...

Toutes ces mobilisations traduisent la volonté des salariés de ne pas se laisser faire. Là où ils sont déterminés, elles sont d'ailleurs victorieuses! Les ambulanciers du CHU d'Angers ont obtenu 65 euros à compter du 1er/01. Les salariés de la clinique de l'Anjou massivement en grève le 3 décembre ont obtenu 50 euros bruts pour tous... Et les salariés du groupe Vyv ont quant à eux obtenu le recul de l'employeur sur son projet de remise en cause des Conventions collectives!

Jeudi 27 janvier 2022, c'est tous ensemble !

À la distribution de primes individuelles et inégalitaires, nous opposons la nécessaire augmentation des salaires pour TOUS! De l'argent, il y en a!

En conséquence, les organisations Départementales CGT, FO, CFTC, FSU du Maine-et-Loire et les organisations de la jeunesse La Voix lycéenne et l'UNEF appellent à la grève le 27 janvier 2022.

- ▶ **Augmentation immédiate et significative de tous les salaires, du SMIC et du point d'indice**
- ▶ **Augmentation immédiate des pensions et des retraites**

- ▶ **Augmentation des allocations pour les jeunes en formation et recherche d'emploi, augmentation des budgets pour l'enseignement supérieur, retrait des contre-réformes universitaires (Parcoursup, sélection master,...)**
- ▶ **Retrait de la réforme de l'assurance chômage qui enferme les salariés dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD**
- ▶ **Et arrêt des sanctions contre les salariés « dans le cadre de la crise sanitaire » : (suspensions, retraits de salaire,...)!**

Nos organisations syndicales appellent à tenir ensemble, et dès maintenant, dans tous les secteurs, des réunions d'information syndicales, des réunions de service et d'atelier, des assemblées générales **pour préparer la grève du 27 janvier et y décider des moyens pour obtenir satisfaction.**

Manifestations intersyndicales du 27 janvier 2022 :

Angers :
Place Leclerc
10 h 30

Cholet
Place Travot
10 h 30

Saumur :
Place Bilange
10 h

Segré
Rd Point SuperU
10 h

Angers, 12 janvier 2022

ACTUALITÉS

Augmentation générale des Salaires et des Pensions

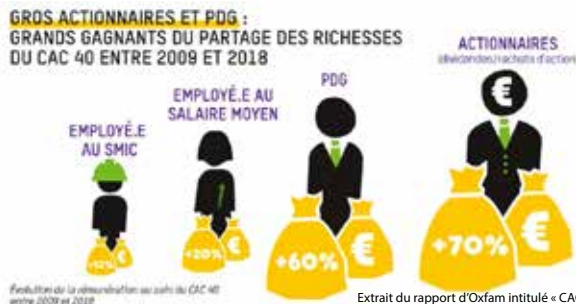
Le 27 janvier prochain avec 7 autres syndicats et organisations étudiantes nous appelons à la mobilisation pour exiger l'augmentation générale des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

La crise économique et sanitaire a mis en avant les inégalités, alors que les actionnaires et les grands patrons se gavent. Les salariés et les agents voient leur pouvoir d'achat fondre. Les produits de première nécessité voient leurs prix exploser (gasoil, électricité, gaz, eau, patte...). Les fins de mois sont difficiles pour tous. Le quoi qu'il en coûte va surtout impacter les travailleurs pas les grands patrons!

Ce n'est pas nouveau en 2020, le rapport d'Oxfam intitulé « CAC 40 des profits sans lendemain » nous apprenait qu'entre 2009 et 2018 le SMIC avait augmenté de 12 % et dans le même temps le salaire des PDG de 60 % et la rémunération des Actionnaires de 70 %.

En 20 ans (2002-2022) le SMIC horaire a augmenté de 53.4 %, mais ce chiffre n'est pas révélateur, en effet sur la même période l'inflation a été de 31 %.

De plus en plus de salariés sont au SMIC et n'ont pour seule perspective d'augmentation de salaire, l'augmentation du SMIC par le gouvernement, pendant



que les grands patrons et les actionnaires s'enrichissent sur leurs dos.

Dans le même temps, la valeur du point d'indice de la fonction publique a augmenté de 7.9 % passant de 4.344 € à 4.686 €. La seule réponse du gouvernement à la paupérisation des agents de la fonction publique est le saupoudrage de mesures soit catégorielles soit d'appartenance à une fonction publique particulière.

Cet été puis cet hiver le gouvernement annonçait des mesures pour la catégorie C. Celles-ci permettent aux agents en début de carrières de rattraper le SMIC et de ne plus toucher l'indemnité différentielle. Elles ont pour effet de tasser les carrières et sont une provocation supplémentaire envers tous les agents de la fonction publique

Les avancées les plus importantes ayant été arrachées par les Salariés après des mobilisations.

On peut citer le Ségur de la santé pour

la fonction publique hospitalière dont la première partie est la création d'un complément de traitement de 183 € pour tous les agents (excluant encore une partie des agents du médico-social). Le Second volet est constitué de mesures catégorielles. Grâce à ce point d'appui certains agents Territoriaux (Aide-soignant, infirmière...) ont vu leurs salaires augmentés.

Dans le privé des grèves ont explosé pour exiger l'augmentation des salaires chez Carrefour, Leroy Merlin, Décathlon, dans les cliniques (exemple de la clinique de l'Anjou dans le département)

C'est pour toutes ces raisons, pour exiger l'augmentation générale des salaires, des pensions et pour le dégel du point d'indice que nous devons nous mobiliser et mobiliser les agents, salariés autour de nous le 27 janvier prochain!

Public/Privé, tous uni !!

Guadeloupe Non à la répression !

Depuis le 9 septembre 2021, les Guadeloupéens se mobilisent avec leurs organisations contre le pas sanitaire et pour la réintégration des salariés suspendus du fait de l'obligation vaccinale (abrogation de la loi du 5 août 2021).

Ils exigent la mise à disposition des moyens matériels pour le secteur social, médico-social, la petite enfance. Ils revendiquent un calendrier de travail pour la résorption des problèmes liés aux conditions de travail, la mise en place d'un système de santé de qualité pour accueillir et soigner les usagers dignement et efficacement (avec des recrutements de soignants) sans oublier des mesures immédiates pour appropri-

sionner les établissements en oxygène.

Au centre des revendications, il y a aussi un plan d'urgence pour l'eau, pour un accès permanent de tous à une eau potable, buvable, sans pesticide, sans chlordécone, à prix bas et unique, dans le cadre d'un véritable service public, l'arrêt des licenciements abusifs, l'abrogation des règles d'indemnités de chômage, le remplacement systématique de tous les départs à la retraite, la transformation de tous les emplois précaires en emplois pérennes, un plan d'urgence pour la formation et l'embauche des jeunes de Guadeloupe, l'augmentation généralisée des salaires, des pensions et des minima sociaux.

À ces légitimes revendications, le pouvoir répond une fois de plus par le mépris et la répression :

200 gendarmes et policiers supplémentaires, auxquels s'ajoutent 50 hommes du GIGN et du RAID, pour un effectif de 2250 gendarmes et policiers chargés de faire régner l'ordre ;

Il y avait déjà eu plusieurs déferrements en justice, mise en examen de notre camarade de FO SDIS 97, Hubert Hildevert, et de plusieurs militants de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe.

Une nouvelle fois le jeudi 30 décembre, lors d'une manifestation pacifiste à Pointe à Pitre, la préfecture a ordonné usage de la violence et ciblé le leader de l'UGTG et porte-parole du LKP Elie Domota. La violence des images témoigne de la volonté de réprimer du gouvernement plutôt que de répondre aux revendications par la négociation. Celui-ci a été conduit au commissariat, mis en garde à vue par le procureur et

EN DIRECT DES SYNDICATS

libéré 4h après sous la pression d'une importante manifestation. Elie Domota s'est vu notifier une convocation au tribunal le 7 avril 2022 pour troubles à l'ordre public.

Pour l'UGTG, il s'agit d'une « pure provocation » destinée à faire peur à la population, alors que dans les jours pré-

cedents Elie Domota avait adressé une demande d'ouverture de négociations pour faire état de propositions.

Pour l'union départementale Force Ouvrière du Maine et Loire CA SUFFIT!

Un cran supplémentaire a été franchi par le gouvernement dans la provocation, l'usage de la violence institu-

tionnelle contre les travailleurs, les citoyens les syndicalistes et leurs leaders. L'union départementale Force Ouvrière de Maine et Loire exige des pouvoirs publics l'abandon de toutes poursuites à l'égard de tous les camarades. Le respect de la liberté syndicale et du droit à manifester

Interview de Marc Tardy FO Défense



Salut Marc peux-tu te présenter ?

Bonjour à tous, je m'appelle Marc Tardy je suis Ouvrier de l'Etat, un des 3 statuts civils du ministère des Armées, dessinateur en bâtiment exactement. Je suis un pur produit de la défense, car j'y suis entré à mes 16 ans. J'ai rejoint le syndicat FO en 1998 à Tours à l'époque du camarade Forestier en secrétaire général d'UD. J'ai plus tard intégré le Bureau de l'UDFO37 avec Grégoire Hamelin. J'y ai aussi exercé un mandat d'administrateur CAF.

J'ai été Secrétaire Général de FO Défense sur la Base de Défense de Tours jusqu'en 2017. Pour la fédération, j'exerce des mandats locaux et régionaux, qui m'emmène aux quatre coins du grand Ouest et en Normandie, sans oublier mon attachement à l'interprofessionnel.

Aujourd'hui je suis Secrétaire Général de l'Union Régionale de la Base de Défense d'Angers en gardant mon mandat régional. À l'UD FO49, je suis élu à la CA et j'ai été sollicité par l'UD pour exercer un mandat à l'URSSAF.

Quelles sont les revendications et les problématiques des agents de la défense ?

Ce sont exactement les mêmes que ceux des autres fonctions publiques avec une composante supplémentaire que constituent les Ouvriers de l'Etat. Comme les autres secteurs publics, nous revendiquons les recrutements, la revalorisation du point d'indice, et de volume d'avancement décent. Comme les autres agents publics, nous subissons de plein fouet la

Loi de Transformation de la Fonction Publique, et son cortège de destruction d'instances paritaires, et de la dégradation sensible du dialogue social de la part de nos encadrants. Nos interlocuteurs sont en effet souvent des militaires, peu habitués à l'action revendicative des syndicats. Mon ancienneté dans le Ministère me permet néanmoins de tenir tête aux plus gradés d'entre eux.

Parle-nous de ton Syndicat ?

Nous sommes l'Union Régionale FO de la Base de Défense d'Angers qui couvre deux départements principaux et tous les sites militaires d'Angers, Saumur, Le Mans, La Flèche et Nantes. Nous comptons aujourd'hui une centaine de camarades, principalement sur le Maine-et-Loire et la Sarthe, avec un beau développement attendu.

Un mot pour la fin ?

Je suis très attaché à l'interprofessionnel, il n'y aura d'avancées sociales que grâce à l'action interprofessionnelle!!!

Grève du 13 décembre dans les Organismes Sociaux :

L'augmentation de la valeur du point, une revendication brûlante face aux projets du gouvernement et de l'employeur.

Le lundi 13 décembre 2021, jour de la réunion de négociation nationale sur les salaires, les agents de sécurité sociale étaient nombreux en grève à l'appel de toutes les Fédérations syndicales sur une seule et simple revendication : Augmentation de la valeur du point! Celle-ci n'a en effet évolué que de 0,5 % depuis 2010 tandis que le SMIC augmentait lui de près de 18 % sur la même période. Cette situation est bien sûr rendue d'autant plus insupportable par l'explosion actuelle des prix de l'énergie et des produits de

première nécessité.

Au plan national, et malgré le télétravail, déjà largement répandu dans nos caisses, ce sont 25 % des agents qui ont fait grève, avec, dans le Maine-et-Loire, des taux atteignant jusqu'à 50,4 % à la CAF. Plus de 80 agents de sécurité sociale se sont réunis à Angers et à Cholet aux côtés des organisations syndicales et ont largement participé à la discussion pour dire : « Maintenant, ça suffit! Augmentez tous les salaires! ».

Alors que se tenait la réunion de négociation sur les salaires, des rassemblements des agents des organismes avaient lieu un peu partout en France dans le cadre de la grève, et jusque devant le siège de l'Ucanss. Le Directeur de cette dernière a, sans surprise, écar-

té devant les organisations syndicales toute possibilité de négocier la valeur du point pour 2022, mettant en avant les orientations ministérielles et le fait que l'augmentation de la valeur du point « n'est pas le seul levier d'augmentation des salaires à la sécurité sociale »....

Il a par contre annoncé qu'un complément à la RMPP (Rémunération Moyenne des Personnels en Place) allait être attribué, celle-ci passant de 1,50 % à 1,88 % de la masse salariale. Cette augmentation de 20 millions d'euros serait en particulier destinée à prendre des mesures dégressives sur les « bas salaires » (entre le SMIC et le SMIC +15 %) dont nous n'avons pour l'instant pas le détail.

ACTUALITÉS

Comme à son habitude, nous le voyons, en tentant d'instaurer ce type de disposition, le Comex-Ucanss veut engager un mécanisme de division du personnel, sans réellement négocier à aucun moment et en pratiquant même une forme de chantage : en l'absence d'accord avec les organisations syndicales sur ces propositions, l'employeur retirerai en effet purement et simplement les 20 millions d'euros. Cela rappelle bien sûr la méthode employée sur la classification en 2020 où les 80 millions avaient été « enlevés de la table » après l'exercice du droit d'opposition de FO et de la CGT.

Alors que les « négociations » doivent se poursuivre dans les semaines qui viennent, toutes les Fédérations ont

réaffirmé le 13 décembre la revendication d'augmentation de la valeur du point, seule méthode possible pour permettre l'augmentation générale des salaires et cesser de dégrader le pouvoir d'achat des personnels.

Bien loin d'être conjoncturel, le refus de l'Ucanss de négocier sur la valeur du point lors de la RPN du 13 décembre renvoie à une orientation profonde qui est celle que le gouvernement et l'employeur cherchent à imposer au fil des années : il faudrait qu'il n'y ait plus jamais d'augmentation collective des rémunérations à la sécurité sociale.

De l'intéressement aux points de compétence, en passant par les différentes primes et indemnités mises en place par le gouvernement, la politique de

rémunération appliquée à la sécurité sociale évite soigneusement depuis des années d'ouvrir la voie à la réévaluation de la valeur du point.

Notons tout de même, parmi les enseignements du 13 décembre, que le taux de RMPP, qui mesure la progression possible de la masse salariale sur une année, a pu être augmenté alors qu'il avait toujours été présenté aux organisations syndicales comme intouchable. Cela est bien le produit du rapport de force institué par la grève, même si cela n'aboutit pas à cette étape à un résultat conforme aux attentes des personnels. Et c'est bien le développement de ce rapport de force en ce début d'année 2022 qui doit permettre de rompre avec un dogme que le Comex-Ucanss entend défendre coûte que coûte. À l'heure où les grèves sur les salaires se multiplient au plan interprofessionnel et où des augmentations collectives sont obtenues, Force Ouvrière entend poursuivre la bagarre dans l'unité la plus large possible des organisations syndicales et compte en particulier s'engager résolument dans la préparation de la grève du 27 janvier, car c'est bien du rapport de force interprofessionnel dont les salariés ont besoin pour l'emporter sur une question qui les unit tous : l'augmentation générale des salaires!



Interview d'Amélie Martineau et Aurélien Plaire, Secrétaires de l'UL de Cholet

Bonjour Camarades pourriez-vous vous présenter.

Amélie Martineau : Je m'appelle Amélie Martineau, je suis salariée de Pôle Emploi, je suis adhérente à Force Ouvrière depuis 2009 et me suis rapidement intéressée à l'interpro, d'ailleurs j'ai été élue à la CA de l'UD dès 2012. Je suis la secrétaire de l'UL de puis 2018.

Aurélien Plaire : Bonjour, je suis Aurélien Plaire, je suis salarié chez Wibaie (anciennement CAIB) depuis 3 ans, auparavant salarié dans le domaine de la boulangerie en Vendée où j'étais déjà militant FO, j'étais membre de la CA et du Bureau de l'UD et responsable du secteur boulangerie dans l'UD. Dans mon ancienne entreprise, j'ai été DS élu

au CSE et au CHSCT. Je suis représentant de la section syndicale FO de Wibaie, secrétaire adjoint de l'UL depuis juin et secrétaire du Syndicat de la métallurgie du Choletais depuis novembre.

Pourquoi l'Interpro :

AM : l'interpro est une évidence, je suis curieuse de voir ce qui se passe dans les autres entreprises. Au final nous avons tous les mêmes revendications : Salaire, Effectif, Conditions de travail.

Et, même si dans nos boîtes respectives nous obtenons des victoires, c'est en interpro qu'on gagnera largement.

AP : J'ai toujours été attaché à l'interpro donc tout naturellement à mon arrivé dans le Choletais je me



suis tourné vers l'UL. Mon objectif aujourd'hui est d'aider Amélie au développement de l'UL et aider les camarades du Choletais dans leur activité syndicale.

Comment fonctionne l'UL ?

AM : Nous avons une permanence par semaine le lundi après midi assurée par Tony Babonneau, conseiller prud'homme ou moi. J'en profite pour remercier Tony, pour sa disponibilité et son appui sur le volet juridique. Nous

EN DIRECT DES SYNDICATS

réunissons le bureau de l'UL une fois par mois le 3e lundi.

Le bureau est composé de camarades de Pôle Emploi, de la logistique, de la métallurgie, de la plasturgie, de retraités.

Les camarades apprécient fortement la présence de Catherine Rochard qui nous permet d'avoir un lien avec le reste du département.

L'arrivée d'Aurélien et d'autres jeunes militants a permis d'amener un nouveau dynamisme à accélérer notre développement dans le Choletais.

Justement quels sont vos objectifs de développement ?

AP : Nous avons monté un Syndicat FO chez Nicoll. Nous aimerions développer

le syndicat dans les grosses entreprises choletaises : Charal, Michelin, Bodet, Thales et dans la Fonction publique Hôpital et Mairies notamment.

Un mot pour la fin ?

Nous remercions tous les camarades qui s'investissent dans l'UL et ceux de l'UD pour leurs soutiens permanents!!

Force Ouvrière VYV3PDL Une belle victoire pour les salariés !

Le 5 octobre dernier, à l'initiative des syndicats FO et CGT, plus de 220 salariés issus de tous les secteurs d'activité de VYV3PDL se sont rassemblés devant le siège d'Angers, puis le 11 octobre devant les bureaux du groupe situés dans le bâtiment « Quatuor » à Angers pour revendiquer :

- L'abandon de toute dénonciation des Conventions Collectives 51 & 66 dans le pôle accompagnement et soins (établissements de la petite enfance et secteur handicap)
- La suppression immédiate des trois jours de carence avec prise en charge intégrale par l'employeur.
- L'obtention des 183 € pour tous les exclus du Ségur à compter du 1er Juin 2021.
- L'embauche immédiate sur tous les postes vacants de personnel qualifié.
- La réintégration de tous les salariés suspendus sans perte de salaires.
- L'application de la prime Grand Âge à compter du 1er octobre 2021.
- La revalorisation immédiate des carrières alignée à minima sur la Fonction Publique



Hospitalière.

•Le retour et obtention de la récupération des jours fériés coïncidant avec un jour de repos.

•L'obtention intégrale de la prime décentralisée dans la CCN 51 sans aucun abattement.

Dans le même temps, des AG ont été organisées et des motions ont été signées par des centaines de salariés, pour que la direction prenne conscience de l'ampleur du mouvement et de la détermination des salariés à faire aboutir ces revendications.

Dans le pôle Accompagnement et Soins, l'abandon du projet de dénonciation des CCN 51 et 66 pour les remplacer par l'ANEM (convention mutualité) était une des revendications principales portées

par les organisations syndicales et les salariés. En effet, l'ANEM est inadaptée aux métiers du handicap, du soin, de la protection de l'enfance et de la petite enfance et conduirait à une baisse considérable des droits des salariés.

Le 10 décembre, alors que se tenait le Conseil d'Administration de ce pôle, 150 salariés se sont à nouveau rassemblés devant le siège à Angers. Ils ont pu à cette occasion rencontrer le président du pôle et la direction. La revendication était claire : abandon pur et simple du projet de dénonciation des conventions collectives.

L'ensemble de ces mobilisations, soutenues par FO ont fini par payer puisque le mardi 4 janvier 2022, la direction a annoncé l'abandon de son projet!

Pour autant, les autres revendications n'ont toujours pas été entendues. Dans le pôle Personnes Agées de VYV3PDL, un rassemblement d'une trentaine de salariés a eu lieu à Nantes devant le siège, le 14 décembre. Une délégation a été reçue par la direction, mais celle-ci reste sourde aux revendications en se retranchant derrière la politique gouvernementale.

Les salariés veulent la satisfaction de leurs revendications!



Plus de 20 000 retraités dans la rue le 2 décembre 2021

Après des appels dans les départements les 31 mars et 1er octobre dernier, c'est à une action nationale de grande ampleur que le groupe de 9 organisations nationales de retraités (parmi lesquelles l'Union Confédérale des Retraites FO) appelait les retraités ce 2 décembre.



Cette manifestation a été particulièrement massive, avec un cortège FO significatif : près de 1500 camarades étaient présents. Parmi eux, nous étions 25 du Maine-et-Loire.

Un niveau de vie en net recul

Les manifestants demandaient avant tout l'augmentation des pensions pour les retraités de base et complémentaires. En 2021, les pensions de base n'ont augmenté que de 0,4 % en début d'année et les complémentaires de 1,1 % en novembre. Lorsque l'on sait que l'inflation dépasse les 2 %, peut-on parler d'autre chose que d'une aumône ?

Il faut savoir que depuis 2014, les

retraités ont perdu en moyenne 10 à 12 % de pouvoir d'achat, soit plus d'un mois de pension par an. Et cela alors que plus d'un million de retraités vivent sous le seuil de pauvreté et que 5 millions ont des retraites inférieures à 1 000 € par mois !

La « perte d'autonomie » doit être gérée par l'Assurance Maladie !

Contre le projet de création d'une 5e branche prétendument de la Sécurité sociale, en fait destructrice de celle-ci, les organisations de retraités revendiquent que la perte d'autonomie soit gérée au sein d'« un grand service public de la prise en

charge de l'autonomie gérée par l'Assurance maladie, avec 200 000 embauches dans les Ehpad et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité ».

L'exigence des organisations de retraités comme de celles des salariés des Ehpad est claire : « un salarié pour un résident ! ». La réponse du gouvernement ? Seules 10 000 créations de postes en Ehpad sont prévues d'ici à 2025, soit un peu plus d'un poste supplémentaire par établissement. Par ailleurs, les restes à charge particulièrement onéreux demeurent. Quant aux temps de présence des aides à domicile auprès des bénéficiaires de l'APA, il n'est toujours pas

question de le renforcer !

Les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !

Pour les personnes retraitées, fragilisées économiquement et parfois physiquement, les services publics jouent un rôle irremplaçable, encore plus dans ce contexte de pandémie. Pour le groupe des 9, il est essentiel d'engager « La lutte contre l'isolement pour une retraite digne et paisible ».

Les services publics républicains doivent être dotés de vrais moyens. Nous refusons les prétendus « services au public », lesquels renvoient fréquemment au secteur privé, donc payant, ne peuvent les remplacer. Les services publics sont garants d'une égalité de traitement sur tout le territoire.

La situation est inacceptable, les retraités et leurs 9 organisations après le 31 mars, le 1er octobre et le 2 décembre à Paris, expriment fortement et massivement leurs mécontentements et leurs exigences.

D'ores et déjà, ils prévoient d'autres mobilisations et actions dès le début de l'année 2022 si le gouvernement continue à ne pas entendre. Plus que jamais les retraités vont marquer le paysage social dans notre pays pour gagner leurs revendications sur l'augmentation des pensions et retraites, le développement de la protection sociale, de la Sécurité sociale ainsi que des services publics..

C'est pour toutes ces raisons que les retraités FO manifesteront, avec les salariés actifs ou privés d'emploi et la jeunesse lors de la journée de grève et de manifestations du 27 janvier prochain.)

Jean-Jacques Nicolai

SG de l'Union départementale des retraités FO 49



Grève du 13 janvier 2022 : un mouvement d'ampleur!

Stop au chaos dans les écoles et les établissements!

Satisfaction des revendications!

La manifestation a réuni 1500 personnels à Angers travaillant dans les écoles et les établissements scolaires, ainsi que des parents d'élèves venus les soutenir... à Saumur, ils étaient 200 en manifestation et une délégation FO a été reçue par la sous-préfète.

Il s'agit d'une manifestation d'ampleur! Une grève majoritairement suivie, malgré les délais très courts. Près de 50% des écoles du département étaient totalement fermées. Cette journée traduit le ras-le-bol général dans les écoles et les établissements scolaires.

Le jeudi 13 janvier, alors que partout en France lors d'une journée de grève puissante, les manifestations, les AG ont dit « Pas un jour de plus avec ce protocole, il faut les moyens pour que l'école fonctionne, que les personnels puissent faire leur travail, que les postes soient créés, que les salaires soient augmentés, que les personnels soient protégés... » le



gouvernement, ébranlé, a été contraint de recevoir les organisations syndicales et la FCPE, sous la présidence du Premier ministre, avec les ministres Blanquer et Verran.

— Le gouvernement promet des boîtes de masques chirurgicaux livrées d'ici la fin janvier, ce que l'on savait déjà!

— Le protocole ne changera pas...

— Recours à la liste complémentaire, c'est ce qu'on martèle depuis deux ans, mais le ministère ne donne aucun chiffre et l'annonce ne concerne que le 1er degré;

- 3 300 contractuels « pour la période à venir »;

- 1 500 AED « jusqu'à la fin de l'année scolaire »;

- 1 500 vacataires pour l'aide administrative;

- Prolongement des 1 700 médiateurs pour aider à la gestion du Covid.

Ce sont les mêmes dispositifs



de recours à des emplois précaires que le ministre Blanquer a utilisé tout au long de la crise sanitaire, qui n'ont pas permis de trouver des candidats, et pour cause!

— La seule réponse sur les salaires (question abordée par FO) est la réactivation jusqu'aux vacances de février de la prime pour l'accueil des enfants prioritaires.

— Les évaluations mi-CP, elles seront « reportées dans un délai qui reste à définir (fin février ou mars)

revendications et des moyens pour les faire aboutir : ras-le-bol de la gestion sanitaire du gouvernement et surtout discussion sur les revendications.

Afin de faire aboutir ces revendications, l'Assemblée générale de grévistes a appelé à se mobiliser dès la semaine qui suivait par la grève, dans la perspective du 27 janvier 2022 (grève nationale interprofessionnelle).

De nombreuses ATSEM notam-

- Des moyens humains et pédagogiques suffisants,
- Des Taux d'encadrement respectés,

À Angers, le 19 octobre 2021 (56 %), le 15 décembre 2021 (41 %) le personnel du temps de l'enfance (ATSEM, Animateur ASR) faisait grève pour dénoncer les conditions d'accueil des enfants et pour dire non à une augmentation du temps de travail.

N'ayant pas été entendu, le 12 janvier réuni en Assemblée Géné-



En réponse à FO, le ministre dit qu'il n'entend pas toucher à sa réforme du Baccalauréat, mais comprend que l'évaluation en contrôle continu, avec la moitié des élèves présents, peut poser la question de reporter les épreuves de mars. "Je vais ouvrir une discussion avec les syndicats et le CNVL". Jean Castex lui a demandé de se tenir prêt pour reporter s'il le fallait.

ment des délégations de Loire Authion et de Montreuil Juigné étaient présentes dans la manifestation pour soutenir leurs collègues enseignants et défendre leurs revendications.

En effet avec la loi de transformation de la fonction publique partout leurs patrons/maires s'attaquent à leurs acquis impactant leurs conditions de travail. Voici leur cahier de revendications :

- Revalorisation salariale par le dégel du point d'indice
- NON aux 1607 H! Pas une minute de plus!
- Titularisation des agents contractuels,

rale les ATSEM de la ville d'Angers ont décidé du début de la grève reconductible

Dans le reste du département le SNUDI FO et FO territoriaux ont appelés à discuter dans les écoles, dans l'unité, des revendications et des moyens pour les faire aboutir (reconduction de la grève...), notamment en participant largement à la grève et aux manifestations

À Angers, une Assemblée Générale de grévistes a réuni 105 enseignants du 1er degré, du 2nd degré, AESH, AED, infirmières,... L'AG a discuté des

DES EXPERTS AU SERVICE DES CSE

GRUPE
LEGRAND

Des experts 360° qui vous écoutent et
vous accompagnent depuis plus de 30 ans

Expertise comptable

Situation économique, Politique sociale, Orientations stratégiques, Droit d'alerte, PSE, Tenue / Audit des comptes du CSE...

Conseil & Assistance

Accompagnement au quotidien pour toute question d'ordre économique, sociale ou juridique - Assistance en réunions du CSE - Assistance des OS dans le cadre des négociations Analyse et conseil relatifs aux documents transmis aux CSE

SSCT

Expertises conditions de travail (risque grave, projet important, nouvelles technologies, PSE)
Missions contractuelles : Qualité de Vie au Travail (QVT), Diagnostic risques psychosociaux

Formation

Formation CSE - SSCT inter et intra dans toute la France et en visio à distance



Comprendre pour savoir,
savoir pour agir !



www.groupe-legrand.com



Expertise
Comptable



Conseil &
Assistance



Formation



SSCT

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'actions de formation

GRUPE
LEGRAND

QUALIANOR
Organisme certifié
«Expertises auprès des CSE»
Comité Social & Economique



www.groupe-legrand.com - 01 42 25 30 30 - info@groupe-legrand.com